

Attestation sur l'honneur – PSC1/PSE1

Contexte :

Les unités d'enseignement en formation initiale et en formation continue « prévention et secours civique de niveau 1 » (PSC1) et « prévention et secours en équipe de niveau1 » ne peuvent être organisées que pour les bénéficiaires qui entrent dans le cadre :

- d'un cursus de formation professionnelle dispensé par le CREPS ou souhaitant entrer au CREPS
- d'une affiliation à une fédération
- d'un recyclage annuel ou d'une formation pour les agents de la Fonction Publique

Je soussigné(e),.....

Demeurant.....
.....

atteste sur l'honneur que je dois suivre l'unité d'enseignement PSC1 ou PSE1 dans le cadre/en tant que :

- de mon activité professionnelle en tant qu'agent de la Fonction Publique (fournir un justificatif)
- Sportif d'un club affilié à la fédération (fournir un justificatif)
- Stagiaire ou futur stagiaire de la formation.....qui se déroule ou se déroulera du/...../..... au/...../..... à et pour laquelle je suis inscrit(e) auprès du CREPS Hauts-de-France

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Si le bénéficiaire est mineur :
Nom Prénom du tuteur légal et
signature :

A.....
le/...../.....
Nom Prénom et signature :